



L'Ancienne République Yougoslave de Macédoine

Un pays sûr ?

Aucun pays ne peut être présumé sûr. C'est là tout le sens de la Convention relative au statut des réfugiés : chaque demande d'asile doit être examinée de façon individuelle car chaque situation personnelle varie. La classification comme pays d'origine sûr signifie qu'aucun risque de persécution n'existe a priori, que l'Etat de droit est respecté. Un « pays sûr » peut aussi être présumé pays « tiers sûr » où renvoyer tout demandeur d'asile qui y aurait transité afin qu'il/elle y dépose sa demande de protection car les conditions d'examen de cette demande respectent le droit international et européen des personnes réfugiées. Nombre d'exemples montrent que c'est loin d'être toujours le cas.

L'usage de la notion de sûreté a des conséquences graves sur les droits des demandeurs d'asile (voir analyse): examen accéléré des demandes, appels non suspensifs permettant le renvoi avant qu'une décision finale soit prise, refus de la demande probable voire, dans le cas des pays « tiers sûrs », irrecevabilité de la demande d'asile.

L'Union européenne est en train d'étudier un projet de règlement sur les pays d'origine sûrs visant à établir une liste commune de pays, notamment la Macédoine (FYROM) qui ne figure que dans 9 des 12 listes nationales de pays d'origine sûrs existantes au niveau européen (Autriche, Belgique, Bulgarie, république Tchèque, Danemark, France, Allemagne, Luxembourg, Royaume Uni).

L'AEDH, EuroMed Droits, et la FIDH s'opposent par principe à la notion de « sûreté » qui justifie en général l'expulsion dans un pays où les personnes ne courraient aucun risque (voir analyse): qu'en est-il vraiment ?

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'OPINION

- **Attaques et menaces** contre les journalistes indépendants
- **Surveillance d'au moins 2000 journalistes par le gouvernement** selon Amnesty International

TORTURE ET CONDITIONS DE DÉTENTION

- **Témoignages de torture et de mauvais traitements** perpétrés par les forces de l'ordre, notamment par une police urbaine spéciale (« Alfi »)
- **Mauvaises conditions de détention**

MINORITÉS ET PERSONNES VULNÉRABLES

- **Menaces, attaques, et crimes de haine contre les personnes LGBTI**, faisant l'objet de peu d'enquêtes effectives ou de dénonciations publiques de la part des autorités
- **Discriminations à l'encontre des femmes** mal protégées contre ces violences
- **Discriminations à l'encontre des minorités ethniques** telles que les **Roms**, et **restriction de leur liberté de mouvement** via des pratiques de profilage racial à la frontière
- **Un système d'asile ne fournissant pas une protection véritable aux réfugiés et demandeurs d'asile**, qui subissent par ailleurs des discriminations et maltraitements par les forces de l'ordre ou des milices

Pour aller plus loin

AEDH, EuroMed Droits, FIDH, Pays « sûrs » : un déni du droit d'asile, mai 2016 Policy brief on the « safe country » concept

<http://euromedrights.org/fr/pays-surs-un-deni-du-droit-dasile/>

Rapport alternatif du Helsinki Committee for Human Rights of the Republic of Macedonia (MHC) sur la situation des droits de l'Homme (2015)

http://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CCPR/Shared%20Documents/MKD/INT_CCPR_CSS_MKD_20778_E.pdf (anglais)

Rapport d'Amnesty International (2015-2016)

<https://www.amnesty.org/en/countries/europe-and-central-asia/macedonia/report-macedonia/> (anglais)

<https://www.amnesty.org/fr/countries/europe-and-central-asia/macedonia/report-macedonia/> (français)

Compilation et résumé du Haut-commissariat aux droits de l'Homme pour l'examen périodique universel, 2014

<http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/MKSession18.aspx>

Note de l'European Roma Rights Centre (2014)

<http://www.errc.org/article/highest-court-in-macedonia-upholds-freedom-of-movement-for-all-macedonians-including-roma/4301> (anglais)



EuroMed Rights
EuroMed Droits
الأورو-متوسطية للحقوق

